

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4756 - Vendredi 22 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

AGRESSION À L'ARME BLANCHE À MORONI :

Un caissier de RIA agressé au couteau



Photo d'illustration .

JEUX DES ILES 2027 :

**Le comité d'organisation
des jeux enfin nommé**

LIRE PAGE 5



Pharmacie de garde

Phcie Mangani: 773 19 71/335 5015

**19 Djamadul Awal 1446
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Novembre 2024**

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 14mn

Fajr : **04h 18mn**

Dhouhr : **11h 56mn**

Ansr : **15h 29mn**

Maghrib: **18h 17mn**

Incha: **19h 31mn**



Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

6E ÉDITION DU FACC :

8 jours riche en culture

C'est sous le signe de la « résistance » que le sixième Festival d'Arts Contemporains des Comores s'est ouverte ce mercredi 20 novembre au Palais du peuple de Moroni. Cette édition promet des moments inoubliables en art, et enseignement.

Dans une ambiance empreinte de solennité et d'enthousiasme s'est ouverte, ce mercredi 20 novembre à Moroni, la 6e édition du Festival d'Arts Contemporains des Comores. Sous le thème évocateur de « Résister », l'événement initié par Fatima Ousseïne, la présidente du FACC a réuni des figures clés de la culture et des arts, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La ministre des arts et de la cul-

ture, Inayati Sidi a prononcé un discours vibrant, rappelant l'importance de l'art dans la lutte contre les défis sociaux et culturels qui traversent les îles comoriennes. « L'art est une arme douce mais puissante. Ce festival est plus qu'un simple événement artistique. C'est un espace de dialogue, de réflexion et d'action », a-t-elle déclaré, en précisant que cette édition apporte des nouveautés majeures comme des œuvres créées à partir des matériaux recyclés, en écho aux objectifs de la COP29.

Également présent, l'ambassadeur des Comores auprès de l'UNESCO, Mohamed Bajrafil, a souligné le rôle de ce festival dans la mise en lumière de la richesse artistique des Comores. « Ce rendez-vous artistique est aussi une occasion de dialoguer entre les cul-

tures et de réfléchir sur les moyens de résister aux adversités, qu'elles soient économiques, environnementales ou identitaires. Ce festival est une plateforme pour montrer au monde notre voix et notre vision », a-t-il affirmé.

Le président du jury, le renommé critique et curateur africain Simon Njami, a quant à lui expliqué que le FACC est un levier pour positionner l'art comorien sur la scène internationale. « Plusieurs artistes de mêmes nationalités se sont rencontrés dans cet événement biennale. Les Comores avant le FACC, étaient un peu éloignées du monde des arts contemporains. Je peux constater depuis une dizaine d'années une évolution de la manière dont les artistes comoriens abordent l'art contemporain »,



confie celui qui croit que cette évolution est due à la confrontation. Il a par ailleurs, souligné l'importance d'encourager les artistes à créer et à résister aux forces de l'oubli et de l'uniformisation.

La cérémonie a été ponctuée de performances artistiques, mêlant musique et danses. Une prestation de combat réalisée par des artistes Guyanais et Ivoiriens, a été dévoilée comme symbole de la résilience.

Notons que ce Festival d'Arts Contemporains des Comores, porté par ce thème puissant, s'affirme comme un événement majeur pour la scène culturelle de l'archipel et au-delà. Une démonstration éclatante que, sur les îles, l'art est un ferment de transformation et d'espoir.

Mohamed Ali Nasra

FACC :

L'art, une forme de résistance en soi

Une exposition sous le thème évocateur « résister » a transformé Moroni, en un carrefour culturel vibrant ce mercredi 20 novembre. Organisée dans le cadre du Festival d'arts contemporains des Comores, cet événement a réuni des artistes nationaux et internationaux dans un dialogue artistique puissant.

Cette parade étalait dans les locaux du Palais du peuple, a mis en avant des œuvres abordant le thème de la résistance culturelle impliquant une quête de liberté. Pour les organisateurs, le choix du thème « Résister » s'inscrit dans une volonté de donner une tribune aux artistes pour exprimer, à travers leurs créations, leurs visions et montrer au monde que l'art comorien a une voix singulière à offrir. Comme le dit si bien l'artiste comorien DaGenius, l'art s'impose de



plus en plus comme un moyen d'expression culturelle, sociale et politique. « Nous avons exploré la thématique à notre manière en collaboration avec un autre artiste photographe et vidéaste, du nom d'Amal. L'idée était de créer une vidéo mettant en scène un cadre unique de la ville de Moroni. Un monument intemporel en arrière-plan, la vie quotidienne de Moroni en mouve-

ment, et un danseur qui incarne, à travers son corps plutôt que par des mots, la résistance propre à cette ville. En y ajoutant des éléments tels que la photo et l'aquarelle dans une installation artistique », précise-t-il.

L'événement a vu la participation de plusieurs artistes provenant des quatre coins du monde. Parmi eux, la peintre Mahoraise Yasmine Thany, dont les toiles explorent les

notions de mémoire collective. Une de ces pièces maîtresse, intitulée Ubuntu. « Ce dernier est un terme de la langue bantoue qui désigne l'humanité qui construit les êtres par un partage mutuel. Donc le thème de ce festival m'a fait penser à ce mot qui prouve que l'Union fait la force ».

Pour l'artiste Mahorais Jan Ven, la production locale a marqué son esprit. « A Mayotte les arts sont importés pourtant ici tout est produit localement ça m'émeut. Heureusement que j'ai contribué dans ce vernissage », lance-t-il, avant d'ajouter « j'ai fait un œuvre de Bob Marley qui résistait contre le système et les influences de la société. J'incarne ses dires « Quand la pluie tombe, certains sortent de la pluie pendant que d'autres se réjouissent en se disant que la pluie c'est une bénédiction car il s'agit de la nature ».

Venus nombreux pour découvrir

ces créations uniques, les amateurs d'arts étaient conquis. « C'est incroyable de voir autant de diversité dans une même exposition. Chaque œuvre raconte une histoire qui nous pousse à réfléchir mais celle qui m'a le plus particulièrement marqué c'est un tableau qui s'intitule résiste », confie Me Nadjilat Mladja. Notons que ce festival ne se limite pas à cette exposition. Jusqu'au samedi 23 novembre, des conférences, des projections de films viendront enrichir ce rendez-vous artistique, consolidant Moroni comme un véritable hub culturel régional. L'exposition « résister » est un rappel saisissant de la capacité de l'art à inspirer, à questionner et à unir les communautés. Les Comores, au carrefour des cultures, démontrent ainsi qu'elles peuvent être un foyer d'innovation et de créativité.

Mohamed Ali Nasra

CONCOURS DES JEUNES ENTREPRENEURS :

Les inscriptions ouvertes jusqu'au 7 décembre

La commission de l'Océan Indien (COI) en partenariat avec la JCI Comores et COMWORK, se prépare à l'organisation d'un concours entrepreneurial qui va réunir des jeunes âgés de 18 à 40 ans ayant un esprit d'entreprise. Ce concours sera une occasion pour jeunes talents de présenter leurs entreprises en cours de création afin de recevoir officiellement le prix des jeunes entrepreneurs créatifs (RCYE). La date limite des candidatures est fixée au 07 décembre prochain.

Le programme Regional Creative Young Entrepreneur Program (RCYE) est une

compétition des jeunes entrepreneurs qui ont créé une entreprise en faisant preuve de créativité ou ont amélioré une entreprise existante en résolvant des problèmes de manière innovante tout en adhérant aux principes de la durabilité. Ce concours a pour objectif d'inciter les jeunes entrepreneurs à faire preuve d'esprit critique et de créativité tout en démontrant un plan d'entreprise détaillé caractérisé par la position marketing et des objectifs stratégiques sur la manière dont leurs entreprises vont commencer à réaliser des bénéfices et à devenir durable.

Selon la JCI Comores « cette compétition prestigieuse est ouverte aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à

40 ans de l'Océan Indien ». « Les inscriptions sont désormais ouvertes et se clôtureront le 7 décembre 2024. Vous êtes un entrepreneur ambitieux et créatif ? Valoriser votre entreprise ou présenter un projet innovant et représentez votre île à Maurice ? Ne manquez pas cette chance exceptionnelle de briller sur la scène régionale et de promouvoir votre vision entrepreneuriale ».

Rappelons que le programme Creative Young Entrepreneur Awards aux Comores est bien plus qu'un concours. Il s'agit d'un catalyseur pour le développement économique et social du pays. Ce programme stimule la création d'entreprises innovantes, durables et résolument tour-

nées vers l'avenir. La tenue de ce concours veut valoriser les talents émergents tout en encourageant la résilience et l'autonomie économique au sein de la communauté. Pour cette édition 2024, deux lauréats seront récompensés à savoir un entrepreneur établi c'est-à-dire une personne ayant démontré de l'innovation et de la créativité dans le développement et la gestion de son entreprise et puis une jeune entreprise ou start-up ou porteur de projet qui fait preuve d'innovation et de créativité dans son approche.

Pour les jeunes intéressés, la postulation se fait à travers un remplissage du formulaire de candidature en ligne en français, fournir une copie

de la carte d'identité ou passeport en cours de validité. Quant aux entreprises déjà établies, il suffit d'une copie du registre du commerce ou NIF (Numéro d'identification fiscale). En ce qui concerne les critères d'éligibilité ; les entreprises existantes doivent déjà être actives (minimum 3 mois). Les participants doivent être des propriétaires ou des gérants principalement responsables des performances récentes ou de démarrage d'une entreprise privée. Et surtout le candidat doit résider dans le pays et doit être présent lors de la procédure d'évaluation et de la cérémonie de remise des prix.

Kamal Gamal

AGRESSION À L'ARME BLANCHE À MORONI :

Un caissier de RIA agressé au couteau

Hier matin, une violente agression s'est déroulée près du marché Volo Volo, au nord de la capitale Moroni, dans l'agence de transfert RIA. Afardine Ali, caissier de cette agence, a été attaqué au couteau par deux individus de nationalité malgache, qui tentaient de lui voler un sac contenant de l'argent. Grièvement blessé, il a survécu après plusieurs heures passées en chirurgie.

Hier jeudi, un acte de violence inouï a choqué la population. La victime,

Afardine Ali, âgée de 28 ans, a été transportée d'urgence à l'hôpital El Maarouf après l'attaque au couteau. Selon Abdou Chahali, propriétaire de l'agence, les faits se sont déroulés à 7h 30, lorsque le caissier est arrivé pour ouvrir les locaux. « Mon employé est arrivé avec un sac d'argent. Deux individus l'ont suivi, semblant être des clients. Une fois dans l'agence, ils lui ont demandé une opération sur Mvola avant de tenter de lui arracher le sac. Quand il a résisté, l'un des agresseurs a sorti un couteau et l'a poignardé à plusieurs reprises, touchant ses

mains, sa jambe droite et son ventre », a expliqué Abdou Chahali. Grâce à une intervention chirurgicale rapide, la victime a survécu. « Les médecins nous ont confirmé que son état est désormais stable », a-t-il ajouté.

Une cliente, témoin de la scène, a alerté les passants, permettant l'arrestation de l'un des agresseurs par la foule avant l'arrivée de la gendarmerie. Malheureusement, l'autre suspect a pris la fuite avec une somme estimée à plus de 2 000 euros. Quelques heures après l'agression, le procureur de la

République, M. Abdou Ismael, a convoqué une conférence de presse. Il a précisé : « Afardine Ali, caissier de l'agence RIA originaire de Mkazi, a été poignardé par deux individus. L'un des suspects, Manitra Christopher, de nationalité malgache, est actuellement en détention. Il était en possession d'un passeport, de billets de banque et d'une carte d'identité malgache. » La gendarmerie nationale a lancé un avis de recherche pour le deuxième suspect dans cette affaire, toujours en cavale.

La communauté malgache de

Moroni, par la voix de son président, le docteur Rasoul, a condamné cet acte, insistant sur les relations harmonieuses entre les deux nations. « Cet incident ne doit pas entacher les liens fraternels entre Madagascar et les Comores. J'appelle toute personne disposant d'informations sur l'agresseur en fuite à se manifester auprès des autorités compétentes », a-t-il déclaré lors d'une intervention sur Fcbk FM.

Nassuf Ben Amad

LANCEMENT D'AFRICAN WOMEN LEADERS NETWORK :

Plus de 200 femmes mobilisées à Moroni

Le pays a lancé officiellement le chapitre national de l'African Women Leaders Network (AWLN) ce jeudi 21 novembre à Moroni. Plus de 200 femmes ont été mobilisées à ce rendez-vous. Durant l'échange, les femmes sont appelées à plus de dynamisme, d'affirmations, de responsabilités, de leadership, à être autonomes et intervenir dans la paix et la sécurité.

Plus de 200 femmes ont répondu à l'appel de ce chapitre unique. African Women Leaders Network, une plateforme de collaboration pour les femmes leaders. Son objectif est de stimuler une transformation politique, économique et sociale grâce à un leadership féminin fort. Cet événement appuyé par le PNUD, l'USAID, ONU Femmes Comores et le ministère de la promotion du genre, était l'occasion de rappeler aux femmes comoriennes qu'elles ont un rôle important à jouer dans le change-

ment, les décisions, les activités communautaires, en alignant les efforts locaux sur une vision continentale de transformation.

Dans son allocution, une des membres du comité stratégique, Moïnaecha Mroudjae a expliqué que le lancement de ce chapitre national est le fruit d'un travail acharné et une collaboration remarquable entre les femmes leaders de nos îles, les partenaires institutionnels et les organisations internationales qui croient en notre potentiel. « Aujourd'hui nous ne célébrons pas seulement la naissance d'un réseau. Mais nous posons les bases d'une structure capable d'influencer les politiques publiques, de renforcer la voix des femmes dans la prise de décision et de créer des opportunités pour les générations futures. Chères femmes leaders, votre présence ici témoigne et votre engagement de votre détermination à œuvrer pour un avenir meilleur », souligne-t-elle. A son tour l'ambassadeur des Comores auprès de



l'Unesco, Dr Bajrafil Mohamed a tenu pendant quelques minutes à expliquer le leadership féminin dans l'islam et l'impact de la femme dans la vie sociale. Des explications pour redonner confiance aux femmes à s'affirmer, guider et être des leaders dans leurs communautés.

Deux panels ont été animés sur les thèmes « paix et sécurité » par

une membre du comité stratégique Nadia Tourqui et « l'autonomisation de la femme ». Ces deux panels en sont les deux priorités ressorties sur les six piliers d'AWLN. Il est à noter que ce réseau n'est pas seulement une initiative locale, il s'agit de faire partie d'un mouvement global pour renforcer le rôle des femmes dans les sphères décisionnelles, que ce soit au

niveau local, national ou international. Le chapitre national d'AWLN représente un tremplin pour que les femmes comoriennes prennent toutes leur place dans les processus décisionnels et contribuent à la transformation de leur pays, mais aussi du continent africain.

Andjouza Abouheir

ÉDUCATION :

" Toute interruption de service sera considérée comme un abandon de poste "



Bacar Mvoulana, ministre de l'Éducation nationale. (Ph d'archive)

Depuis le 19 novembre, la Fédération des syndicats de l'éducation aux Comores (FSEC) a lancé une grève de trois jours, entraînant un arrêt des cours dans plusieurs établissements. Dans un communiqué daté du 21 novembre, le ministère de l'Éducation nationale a fermement mis en garde que « toute interruption de service sous forme d'arrêt de cours ou de grève non autorisée sera considérée comme un abandon de poste ».

Les enseignants des écoles publiques protestent contre le non-respect des engagements pris par le gouvernement lors du protocole d'accord signé en janvier dernier. Celui-ci prévoyait notamment une revalorisation de la grille indiciaire des enseignants et son intégration dans la loi des finances 2025. Cependant, les revendications prin-

cipales des syndicats n'ont pas été prises en compte dans la loi de finances adoptée pour cette année, suscitant une profonde déception dans les rangs des enseignants. Et depuis le 19 novembre, ils observent un arrêt des cours de 72 heures.

Face à cette mobilisation, le ministère de l'Éducation nationale a durci le ton en menaçant de sanctions sévères. Selon son communiqué, « les interruptions de service non autorisées pourraient entraîner des retenues sur salaire, voire des licenciements ». Le secrétaire général du ministère a également annoncé que « des recrutements par remplacement seraient effectués à partir de la base de données du dernier appel à candidatures ». Par ailleurs, des contrôles permanents seront mis en place pour garantir la continuité des activités pédagogiques.

Pour rappel, la FSEC a averti que la grève

pourrait se prolonger si le gouvernement persiste dans son inaction. Parmi les mesures envisagées, les syndicats évoquent le gel des notes du premier trimestre, le refus de remplir les bulletins ou encore de participer aux conseils de classe. Si ces actions restent sans effet, la Fédération se dit prête à durcir le mouvement en lançant un préavis de grève à durée indéterminée. Ce scénario pourrait avoir des répercussions graves, tant pour les résultats scolaires des élèves que pour la rémunération des enseignants. Alors que le mot d'ordre de grève n'a pas été largement suivi à Ngazidja, les enseignants de Mohéli et d'Anjouan ont massivement cessé le travail, paralysant les établissements scolaires dans ces îles.

MY

GESTION DE PROJETS :

Six associations formées

L'ambassade d'Afrique du Sud aux Comores en partenariat avec le PNUD et le Réseau femme et développement ont organisé une formation sur la gestion de projet. Cet atelier tenu à Voidjou a rassemblé six associations actives dans des secteurs clés tels que la pêche, l'agriculture et l'artisanat. L'idée était de renforcer les capacités des participants pour élaborer des projets solides et attractifs pour les bailleurs de fonds. Une initiative saluée pour son impact social et professionnel durable.

Six associations comoriennes, en partenariat avec le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont participé à une formation de deux jours sur la gestion de projets. Cet atelier s'est tenu à l'ambassade d'Afrique du Sud sis Voidjou, et a réuni des représentants d'organisations œuvrant dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, de l'artisanat et du développement communautaire. Organisé à l'initiative du Réseau femme et développement, cet atelier visait à

renforcer les capacités des participants sur des thématiques clés liées à la gestion de projets, notamment l'identification des priorités, l'élaboration de propositions convaincantes et les évaluations pour suivre l'impact des initiatives.

Lors de la clôture de l'atelier, Nichola Sabelo, chargée d'affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud, a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette formation aux Comores. « C'est la première fois que l'ambassade organise une telle formation. Nous espérons renouveler l'expérience avec d'autres ateliers à l'avenir, notamment dans les domaines de la communication et du développement communautaire » indique-t-elle, avant de souligner leur importance. « Ce sont des actions qui peuvent sembler modestes, mais leur impact social et professionnel à long terme est significatif. Les bénéficiaires doivent partager leurs connaissances avec d'autres pour multiplier les effets positifs. Les portes de l'ambassade restent ouvertes pour soutenir toutes les organisations nationales à travers des formations



ou d'autres formes d'appui », précise-t-elle.

Quant à Ousseine Dahalane Amina, présidente du Réseau femme et développement, elle a exprimé sa gratitude envers l'ambassade et le PNUD pour cette opportunité. « Nous avons appris à structurer nos projets en fonction des priorités et des exigences des bailleurs de fonds.

Cette formation nous a permis de mieux comprendre les étapes clés, comme l'évaluation, pour mesurer l'impact de nos actions », se réjouit-elle avant de souligner les défis auxquels les associations comoriennes sont confrontées. D'après elle, l'esprit d'initiative et l'engagement font souvent défaut « chez nous. Ces mentalités doivent changer si nous

voulons faire avancer notre pays. Cette formation marque un nouveau départ pour notre réseau, qui était en veille depuis presque six ans », précise-t-elle, avec une attention particulière à la promotion du genre, pour mobiliser ses membres et ses partenaires à la concrétisation des projets, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'environnement.

Les participants ont exprimé leur désir de poursuivre cette dynamique de renforcement des compétences. Des formations axées sur la communication et d'autres thématiques pratiques ont déjà été sollicitées. L'objectif est d'outiller davantage les acteurs locaux pour mener des actions durables. Cette initiative de l'ambassade d'Afrique du Sud, appuyée par le PNUD, témoigne de l'importance de la coopération internationale pour soutenir les efforts de développement local aux Comores. Le chemin reste long, mais ces premières étapes ouvrent la voie à une collaboration fructueuse et prometteuse.

Ibnou M. Abdou

RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS :

2 collèges et 2 écoles primaires bientôt rénovés

Dans le cadre du projet visant à l'amélioration des infrastructures de 4 lycées, 20 collèges et 22 écoles primaires publiques repartis sur le territoire national, deux collèges et deux écoles primaires vont se faire peau neuve d'ici treize mois. Il s'agit du collège de Mboueni à Ngazidja, du collège de Mironsty à Anjouan, de l'école primaire de Komoni et de l'école primaire de Sanfil à Ngazidja.

Le ministre de l'éducation nationale Bacar Mvoulana et les entreprises attributaires ont procédé ce mardi 19 novembre à la signature des contrats de travaux de réhabilitation et extension de deux collèges et deux écoles primaires. Il s'agit du collège de Mboueni à Ngazidja dont les travaux seront réalisés par l'entreprise

CABR - CRGB pour un montant de 470.820.382 KMF sur une période de 13 mois. Cette même entreprise va assurer les travaux de réhabilitation de l'école primaire de Komoni pour un montant de 241.588.070 KMF sur la même durée.

La réhabilitation du collège de Mironsty à Anjouan est confiée à l'entreprise Socohaidar & fils pour un montant de 496.985.511 KMF sur une durée de 14 mois. Et enfin le chantier de l'école primaire de Sanfil à Ngazidja dont les travaux s'élèvent à 392.069.074 KMF, est confiée à l'entreprise Wirdane & Fahar construction pour une durée de 13 mois.

Notons que ce projet est initié par le gouvernement comorien et financé par l'Agence française de développement. Il vise à améliorer la qualité de l'éducation et l'environnement scolaire à travers le programme Bundo la Malezi. Au total, près de 4 lycées, 20 collèges et 22 écoles primaires publiques repartis sur les trois îles vont être réhabilités. Pour cette première phase, ce sont près de 3700 élèves qui vont bénéficier de ces infrastructures rénovées et d'un environnement scolaire amélioré.

Présent lors de cette signature, le représentant de l'AFD a invité les entreprises attributaires à se mettre en ordre de bataille pour la réalisation de ces travaux en vue de respecter les délais convenus. Comme le ministre Bacar Mvoulana l'avait souligné à Mohéli, il s'agit d'un défi de taille. « Celui de faire des travaux, qui vont durer 13 mois, sans interrompre les cours ».

Kamal Gamal



Signature de convention pour la réhabilitation des établissements Scolaires.

HABARI ZA UDUNGA

Écouter, de temps à autre, ceux qui n'ont plus voix au chapitre

Il est reconnu par les spécialistes des sciences humaines que chaque communauté est porteuse d'exigences spécifiques, qui dépendent de leurs systèmes sociaux et de leurs représentations culturelles. Aussi, on peut s'interroger à l'infini sur ce thème, concernant les îles de la lune.

On peut se demander si ces exigences spécifiques reflètent quelque chose de concret dans la mesure où nous semblons être portés par les aléas de la vie que par une volonté affichée d'essayer de maîtriser une part de notre destinée. Dans certains scénarios internationaux nous clamons

haut et fort notre volonté de nous assumer mais par la pratique nous nous embourbons dans les eaux marécageuses d'une pensée qui n'arrive pas à mûrir au sein du microcosme politique. Tout cela, doit nous amener à revoir la problématique qui est la nôtre, à savoir la paupérisation grandissante dans le pays avec des formes de gouvernance qui semblent constituer des entraves et lesquelles, personne n'ose ou ne souhaite s'en débarrasser. Bien sûr, vu sous cet angle c'est plus facile à dire quand on ne connaît pas les pesanteurs des îles de la lune.

C'est ainsi qu'entre des acteurs de plus en plus nombreux, aux inté-

rêts différents, voire antagoniques, cela amène ceux qui sont au pouvoir à ne pas savoir quelle manette il faut tirer. Tout ceci, soulève encore d'autres questions et dans la majorité des cas les uns et les autres se mettent à tergiverser et l'opinion croit y déceler, à juste titre, un immobilisme. Nous savons que beaucoup de mesures de l'action publique se concentrent sur le management de la fonction publique et des sociétés d'état et parapubliques. L'Etat se réduit dans la plupart des cas, à des messieurs et des dames, qui gravitent dans les cercles concentriques du pouvoir et qui essaient de jouer les entremetteurs. L'absence de vision à moyen

et long terme, pousse ainsi les responsables politiques toutes tendances confondues, à des alliances contre nature, croyant à tort, qu'ils tracent de sillons pour le développement.

Selon certains, et ils ne sont pas des moindres, nos rapports avec l'ancienne puissance coloniale seraient la source de nos problèmes, pour parler un langage politiquement correct. Sur ce point, le microcosme dans sa grande majorité y adhère. Le hic est qu'au sein de ce microcosme, les divergences sont légion face à l'attitude à adopter. De temps à autres, certains font des propositions qui sont de nature à engager un vrai dialogue sur la

question. Cependant, il semble qu'il se trouve toujours au sein de l'establishment gaulois des nostalgiques des confettis de l'empire et des extrémistes locaux pour élever la voix contre ces « éternels assistés » que nous somme censés être. Et on nous sort toujours la politique de la carotte et du bâton.

Mais pour l'heure, il convient de trouver les voies et moyens pour que le sentiment de vivre dans du « msadadja » ne soit qu'un mauvais souvenir. Et pour cela, il faudra que notre classe politique garde les pieds sur terre et écoute de temps à autre, ceux qui n'ont plus voix au chapitre.

Mmagaza

JEUX DES ILES 2027 :

Le comité d'organisation des jeux enfin nommé

Le chef de l'Etat a finalement entendu le cri des sportifs comoriens inquiets, de l'évolution du dossier de l'organisation des jeux des îles de l'Océan indien en 2027 aux Comores. Une cérémonie a été organisée au palais présidentiel dans la matinée de ce jeudi 21 novembre pour la nomination du comité d'organisation, et du président qui sera chargé de conduire les travaux d'organisation desdits jeux.

"I est créé un comité d'organisation des Jeux des Iles de l'Océan Indien, Comores 2027 (COJI-Comores 2027), chargé de la préparation, de la coordination et de la supervision de l'ensemble des activités liées à l'organisation des Jeux des Iles de l'Océan Indien prévus en 2027 aux Comores », lit-on dans le décret n°24-174/PR portant création du comité d'organisation des Jeux. Lors de cette cérémonie, en présence de la ministre de la jeunesse et sports, Inayati Sidi, du secrétaire général du gouvernement, Nour El-Fath Azali, et des dirigeants du mouvement olym-

pique des Comores (COSIC), le chef de l'Etat, Azali Assoumani a fait appel à la mobilisation générale des forces vives de la nation pour faire de ce rendez-vous une réussite. « Je voudrais faire appel à toutes les comoriennes, et à tous les comoriens du pays, et de l'extérieur, pour que chacun apporte sa pierre dans la réussite de cet événement », a en substance tenu à dire le président de la République.

Et le président de renchérir sur le sentiment de fierté que cette organisation peut apporter sur la population comorienne. « Cet événement fera la fierté de ce pays, et j'ose espérer que ça sera une réussite ». En marge de cette cérémonie, le président a aussi signé un autre décret, portant nomination du président du comité d'organisation de l'Union des Comores, Monsieur Mohamed Issimaila est nommé président du comité d'organisation des jeux des îles de l'Océan indien, Comores 2027 ». Sitôt nommé, l'intéressé a témoigné sa reconnaissance envers le chef de l'Etat pour cette confiance qu'il placée en lui. « Je remercie le

président de m'avoir choisi parmi tant d'autres, peut être meilleurs que moi. Je ferai mon possible pour que nous réussissions dans notre mission ».

Le président du COJI-Comores 2027 est la seule autorité responsable de la préparation et de l'organisation des Jeux (art.10), il a rang de ministre et jouit des mêmes avantages et droits accordés aux ministres et dispose d'un cabinet (art.9) », lit-on dans le décret en date du 21 novembre 2024. La cérémonie de signature qui a eu lieu hier au palais de Beit-salam montre si besoin était, la volonté du chef de l'Etat de rattraper le temps perdu mais, aussi d'impulser une nouvelle dynamique dans l'organisation de ces jeux attendus depuis plus de 30 ans. Désormais en ordre de bataille, le comité d'organisation doit se mettre déjà au travail en attendant la réunion du comité international des jeux qui doit se réunir en décembre pour lancer le compte à rebours des jeux.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Appel à Manifestation d'Intérêt N°COI/ICC/AMI/2024/47 (Relance)



La Commission de l'Océan Indien a reçu une subvention de l'Agence Française de Développement (l'AFD) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie pour le « **Recrutement d'un prestataire de service pour la formation aux métiers techniques des femmes dans les industries créatives aux Comores** ».

La Commission de l'Océan Indien invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt s'adresse aux :

Institution publique, ONG et bureau(x) d'études en Groupement ONG Bureau d'études

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

-une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

-une lettre d'intention de constituer un Groupement,

signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

Profil du prestataire

* Ayant pour mission principale de développer les industries culturelles et créatives du pays ;

* Ayant déjà mis en œuvre des programmes de formations professionnelles, de mentorat ou de formation par les pairs, pour les jeunes et notamment les jeunes filles sur les métiers techniques dans les industries créatives tels que , **infographie, dessin assisté par ordinateur, photographie, enregistrement, DJ, VJ, webdesign, vidéo, podcasts, montage, modélisation 3D, développement de jeux vidéo, réalité augmentée, réalité virtuelle, son et lumière, éclairage d'expo (cette liste n'est pas exhaustive).**

* Disposant d'un réseau d'experts et de partenaires garantissant l'insertion ou la concrétisation des projets professionnels des bénéficiaires ;

* Ayant les ressources nécessaires pour assurer une gestion administrative et financière saine,

* Un partenariat avec les ministères et les institutions publiques en charge de la culture et de la promotion de la femme serait un atout ;

* Une expérience avec l'Agence française de développement (AFD) serait un atout.

* Du contexte géographique dans la région de l'Océan Indien.

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

* Compétences et disponibilités internes en matière de conception et production de programmes formation technique;

* Correspondants/partenaires locaux

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

La Commission de l'Océan Indien (COI), dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, pré-sélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courriel à l'adresse mail ci-dessous au plus tard le **vendredi 13 décembre 2024**.

culture@coi-ioc.org;smc@coi-ioc.org

Siteweb

<https://www.commissionoceanindien.org/opportunities-et-carrieres>

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessus, aux heures suivantes : 8h30 à 16h30

STRATÉGIE INDUSTRIELLE NATIONALE SUR LA TRANSFORMATION :

Vulgarisation et sensibilisation dans les îles

Des représentants des institutions insulaires et des autorités politiques de Mohéli ont passé trois jours du 18 au 20 novembre à la salle multifonctionnelle de Fomboni pour un atelier. C'est pour la vulgarisation et la sensibilisation de la stratégie industrielle nationale axée sur la transformation, la valorisation des produits locaux et la participation des Comores au commerce régional intra africain (ZLECAf).



Stratégie industrielle nationale sur la transformation.

Dr Aliou Niang consultant BAD/GOPA accompagné d'une équipe du ministère de l'économie dont le secrétaire général Dhoihirdine Ahamada Bacar, ont passé trois jours avec des représentants des institutions insulaires et des autorités politiques de Mohéli à la salle multifonctionnelle de Fomboni. L'objectif des discussions portait sur la stratégie nationale industrielle élaborée depuis 2017 dans le cadre du projet : « renforcement de la résilience post-pandémique et de la participation à l'AFCFFTA

par le développement des PME et des capacités du secteur privé dans les pays en transition (Burundi, Comores, Gambie et Sierra Leone) », Financé par la BAD et mis en œuvre par un consortium GOPA, un cabinet privé.

Cette assistance technique lancée par la BAD est conçue, selon M. Dhoihirdine, pour contribuer à la réalisation des principaux agen-

das continentaux et mondiaux, notamment les High 5 de la Banque, le programme ZLECAf (zone de libre-échange continentale de l'Union africaine) et les objectifs de développement durable des Nations Unies, tout en s'appuyant sur les réformes entreprises dans le cadre de l'initiative "Doing Business" de la Banque mondiale. À l'en croire, les Comores disposent d'un fort

potentiel pour développer l'industrie agro-alimentaire, l'industrie de la pêche et l'industrie hôtelière. « Mais, l'environnement difficile des affaires, le manque d'investissement étranger et de financement interne, le niveau insuffisant et le coût de l'énergie, la complexité du foncier et ses problèmes récurrents, le déficit d'infrastructures, le déficit de gouvernance économique, expliquent entre autres, le

caractère embryonnaire du tissu industriel comorien», dit-il, lors de la cérémonie d'ouverture.

La participation à la ZLECAf est tributaire de la production, de la transformation et de la valorisation des produits locaux, afin de permettre au pays de tirer profit des opportunités qu'offre cette structure, de mieux s'insérer dans les marchés internationaux, de booster les exportations, de diversifier l'économie et de développer le secteur privé. Pour ces techniciens en l'absence d'une politique industrielle effective et efficace, il serait impossible d'assurer une bonne participation des Comores à la ZLECAf et d'une politique commerciale. Un document a été à cet effet, soumis aux participants pour l'évaluation afin de rendre plus pragmatique les orientations à donner et permettre au ministère de l'économie de répondre aux aspirations réelles de la population comorienne.

Riwad



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Systemes d'Information (Conception, Fourniture et Installation) (Sans Préqualification)

Appel d'Offres No : N°DOF/24/03/ PADS/F/BCC/MFB
Projet : Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF)

Acheteur : Banque Centrale des Comores (BCC)

Pays : Union des Comores

Intitulé du Marché : Acquisition d'une Plateforme De Paiements Numériques Pour Les Institutions Financières Décentralisées Et Sa Mise En Œuvre

Prêt/Crédit/don No : IDA-67070 / IDA-D6760

Emis le : 22 Novembre 2024

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le PADSF, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et l'installation d'une plateforme de gestion d'un réseau d'agents bancaires.

2. L'Unité de Gestion de Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour le marché mentionné au point 1, en un lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale du nouveau cadre de passation de marché de juillet 2016 et les mises

à jour de Novembre 2017, Août 2018, et Septembre 2023 ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de PADSF sise à la Banque Centrale des Comores, Moroni, Place de France, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau du lundi au vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8h30 à 14h30 et le vendredi de 8h30 à 11h00 (heure locale, GMT+3) à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante ci-dessous au plus tard le **Mardi 24 Décembre 2024 à 10h00 (GMT+3)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Chaque soumissionnaire doit, en plus de la version physique de l'offre, inclure une clé USB contenant l'intégralité de l'offre. Toutefois, en cas de divergence, la version physique fera foi. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représen-

tants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée.

7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de deux millions deux-cent cinquante mille francs comoriens (KMF 2 250 000), ou son équivalent en monnaie convertible valable pour une période de 120 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont)
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Mme Housna THABIT, Coordinatrice Nationale
Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 -
Email : Housna.UGP@banque-comores.km
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km